

Durée de la session : 7 heures

Domaine de formation : ELU0601 – Management

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Elus

L'intelligence collective constitue un levier puissant pour transformer l'action publique locale, stimuler l'innovation, améliorer la qualité des décisions et renforcer la coopération entre élus, agents et acteurs du territoire. Cette formation propose des méthodes simples, reproductibles et adaptées aux collectivités pour animer des groupes, résoudre des problèmes complexes et mobiliser les participants autour de projets municipaux.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Comprendre les principes et bénéfices de l'intelligence collective dans une collectivité.
- Acquérir des méthodes d'animation adaptées aux élus et aux agents.
- Apprendre à structurer un atelier collaboratif efficace.
- Faciliter la prise de décision collective et la créativité.
- Savoir mobiliser les parties prenantes : habitants, partenaires, services.
- Développer une culture de coopération au sein de la collectivité.

Le programme :

Comprendre l'intelligence collective

- Définitions, enjeux et bénéfices pour une collectivité.
- Pourquoi l'intelligence collective améliore la décision publique.
- Obstacles culturels et organisationnels à surmonter.
*Exercice collectif : tests et jeux avec l'intelligence collective.

Les rôles : élus, agents, facilitateurs

- Posture et rôle des élus dans un dispositif collaboratif.
- Rôle de l'administration : soutien, expertise, coordination.
- La posture du facilitateur : neutralité, écoute, sécurisation des échanges.
* Atelier : identifier les rôles dans un atelier collaboratif réel ou fictif.

Méthodes et outils d'animation collaboratifs

- Méthodes : brainstorming, world café, forum ouvert, design thinking, cartes d'acteurs...
- Choisir la méthode adaptée selon l'objectif : créativité, diagnostic, décision.
- Créer un cadre sécurisant favorisant l'expression de tous.
* Atelier pratique : animation d'un mini-brainstorming.

Structurer un atelier d'intelligence collective

- Définir la problématique et les objectifs de l'atelier.
- Construire un déroulé efficace : temps, séquences, livrables.
- Techniques de restitution et synthèse collaborative.
* Exercice : conception du déroulé d'un atelier pour un projet municipal.

Mobiliser les parties prenantes

- Impliquer agents, élus, habitants, associations et partenaires.
- Gérer la diversité des points de vue et tensions potentielles.
- Créer un cadre d'écoute active et de respect mutuel.
* Jeu de rôle : gérer une controverse dans un atelier participatif.

Passer de l'atelier à l'action

- Transformer les idées en plan d'action opérationnel.
- Capitaliser sur les résultats : partage, suivi et mise en œuvre.
- Installer des rituels de coopération dans la collectivité.
* Exercice individuel : plan d'action pour intégrer l'intelligence collective au quotidien.

Les points forts de la formation :

- Cette formation met à la portée des collectivités les méthodes de l'intelligence collective, souvent éprouvées dans les organisations innovantes.
- Pratique, participative et adaptée au terrain, elle fournit des outils simples pour mieux travailler ensemble, renforcer la créativité et améliorer la qualité des décisions publiques.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formateur
- Elle alterne apports théoriques, réglementaires et méthodologique, études de cas et mises en situation.
- Exercices individuels, en groupe et collectifs.
- Supports pédagogiques remis aux participants.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence

- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise, elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formateur : Monsieur Florian JOUAN


- 15 ans d'expérience dans la sphère publique et politique & enseignant en communication.
- Diplômes : Master en Stratégie et Décision Politique et Publique, certification « Consultant-Formateur ».
- Expériences : élu local, directeur de cabinet, collaborateur au cabinet du président du conseil départemental, attaché parlementaire à l'assemblée nationale, collaborateur stagiaire en cabinet ministériel, directeur de campagne.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

- **Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :**
 - 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)
 - 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité

Délais d'accès à cette formation en visioconférence:

- Pour les inscriptions individuelles en visioconférence :
-  L'ouverture de cette session est garantie dès la deuxième inscription. Après la finalisation de votre inscription, la date est fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles du formateur référent. Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
 Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
 Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
 Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
 Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
 Numéro de SIRET : 88982928900012
 Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>
 Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION Intelligence collective pour les collectivités

Lieu : en visioconférence

Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures

Date : à définir au cours de votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formateur.

Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la formation en cliquant sur ce lien :

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0601-JF-CV0-IntelligenceCol/88982928900012_ELU0601-JF-CV0-IntelligenceCol

- Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
- Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement: [cliquez-ici](#)
- Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)

Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Intelligence collective pour les collectivités**

Date de la session : à définir dans votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formateur

Lieu de la session : en visioconférence

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune
Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non